

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU 06 MAI 2026

02-14- **Objet : COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'INSERTION PAR L'ACTIVITE ECONOMIQUE (CDIAE) – DESIGNATION DES REPRESENTANTS**

N° Ordre : DE-063-2026

Rapporteur : Alain Lorenzelli, Président

Nomenclature : 5.3.4 désignation de représentants- autres

L'an deux mille vingt-six, le 6 mai à 19h, le Conseil de la Communauté de Communes ALBRET COMMUNAUTE était réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de Le Nomdieu, après convocation régulière du Président du 29 avril 2026, et sous la présidence de Monsieur Alain LORENZELLI.

Membres présents (48) :

Andiran : M. Lionel LABARTHE

Barbaste : Mme Aurélia BONA

Bruch : M. Alain LORENZELLI

Buzet-sur-Baïse : Mme Anaïs BOSIO et M. Christophe SANS

Calignac : Mme Stéphanie DAVID

Espiens : M. Serge LARROCHE

Feugarolles : Mme Pascale DOUCET-SAVARY et M. Jean-François GARRABOS

Fieux : M. Joël AREVALILLO

Francescas : Mme Joannie CARRERE

Lamontjoie : M. Pascal BOUTAN

Lannes-Villeneuve de Mézin : M. Samuel LARIGALDIE

Lasserre : Mme Diane ROUX-DELAGARDE

Lavardac : Mme Isabelle SALIS et MM Ludovic BIASOTTO, Sébastien CRUSSIÈRE

Le Fréchou : M. André APPARITIO

Le Nomdieu : M. Jean-Pierre LUSSAGNET

Le Saumont : M. Jean-Louis LALAUDE

Mézin : Mme Anne LAVERNY et M. Jean-Louis CARLESSO

Moncaut : Mme Danièle RUFINO

Moncrabeau : M. Nicolas CHOISNEL

Montgaillard-en-Albret : M. Henri de COLOMBEL

Montagnac-sur-Auvignon : M. Jean-Louis TOLOT

Montesquieu : M. Patrick FERRI

Nérac : Mmes Edith BUSQUET, Evelyne CASEROTTO, Najet EL KHAIRI, Marie-Ange PRADO et MM Serge ARNAUNÉ, Daniel ESSERTEL, Hugues DAVID, Patrick GOLFIER, Nicolas LACOMBE, Jean-François TUFFERY, Manuel VICENTE

Pompiey : M. Jean-Pierre SUAREZ

Poudenas : M. François DUPRAT

Réaup-Lisse : M. Pascal LEGENDRE

Saint-Pé-Saint-Simon : M. Michel SABATHIER

Saint-Vincent-de-Lamontjoie : M. Alain BELLO

Sainte-Maure-de-Peyriac : M. Thierry PLANTÉ

Sos-Gueyze-Meylan : M. Didier SOUBIRON

Thouars-sur-Garonne : M. Jean-Pierre VICINI

Vianne : Mme Laurence BENLLOCH

Xaintrilles : M. Jérôme MOUCHET

Membres absents ayant donné procuration (5) :

Barbaste : Mme Valérie TONIN à M. Ludovic BIASOTTO et M. Michel DAUNES à Mme Aurélia BONA

Lavardac : Mme Hélène DEMESTE à Mme Isabelle SALIS

Nérac : Mme Stéphanie GARBAY à M. Serge ARNAUNÉ, Mme Mélanie SERRES-SOLANO à Mme Najet EL KHAIRI

Membres absents excusés (0) :

Membres absents non excusés (0) :

Secrétaire de séance : M. Nicolas Lacombe a été élu secrétaire de séance à l'unanimité.

Nombre de conseillers	
En exercice : 53	
Présents : 48	Votants : 53
Absents : 5	- Dont « pour » : 53
- Dont suppléé : 0	- Dont « contre » : 0
- Dont représentés : 5	- Dont abstention : 0

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu les statuts d'Albret Communauté et les différentes missions assurées par le service action sociale ;

Considérant les élections municipales de mars 2026 et par voie de conséquence le renouvellement de l'assemblée du conseil communautaire ;

Vu le renouvellement du conseil communautaire, installé lors de la séance du 22 avril 2026 ;

La commission a pour mission de :

- déterminer les actions à mener en vue de promouvoir les actions d'insertion par l'activité économique (IAE),
- d'élaborer un plan d'action pour l'IAE et de veiller à la cohérence avec les autres dispositifs concourant à l'insertion, notamment le Programme Départemental d'Insertion (PDI) et les plans locaux pluriannuels pour l'insertion et l'emploi,
- d'émettre un avis relatif au conventionnement des SIAE et aux demandes de concours du fonds départemental pour l'insertion (FDI) en commission technique.

Monsieur le Président précise qu'au-delà de la commission plénière, Albret Communauté participe aux commissions techniques, dans le cadre de l'Insertion par l'Activité Economique, par le biais de l'agent conseillère en insertion professionnelle, du service action sociale.

Considérant le volet social de cette commission, le Président propose de désigner xxxx, vice-président à l'action sociale, en qualité de délégué titulaire auprès de la CDIAE. Il sollicite par ailleurs l'assemblée pour désigner un membre suppléant.

Considérant les modalités de désignation visées par l'article L 5211-1 et L 2121-21 du CGCT ;

Monsieur le Président rappelle que l'organe délibérant peut décider à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin.

En conséquence, Monsieur le Président demande aux membres du conseil communautaire de ne pas procéder par vote à bulletin secret.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Considérant l'exposé du Président
Après en avoir délibéré
DECIDE à l'unanimité

- ▶ **De ne pas procéder** par un vote à bulletin secret ;
- ▶ **De désigner** les élus suivants pour représenter Albret Communauté à la CDIAE :

- Michel SABATHIER, en qualité de titulaire,
- Anaïs BOSIO, en qualité de suppléant.

► **De confirmer** la volonté d'associer un technicien du service action social d'Albret Communauté (conseiller en insertion professionnel) aux travaux du comité technique du CDIAE.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme,

A Nérac,

Alain Lorenzelli,
Président



ALBRET
COMMUNAUTÉ
47600
NERAC

Publication le : 11 MAI 2026

Nicolas Lacombe
Secrétaire de séance



ALBRET
COMMUNAUTÉ
47600
NERAC